

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **19 (1881)**

Heft 16

PDF erstellt am: **26.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-186393>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

considérer comme ma propriété légitime, car rien ne me prouve qu'il soit le merle revendiqué par M. Crémieux.

Ce raisonnement a prévalu auprès du tribunal, et le concierge a été acquitté.

Maudit, dans son *Histoire des oiseaux*, n'hésite pas à représenter comme très mal fondée l'opinion d'après laquelle rien ne serait si rare que de trouver des merles blancs. Toussenel, dont le nom, en pareille matière, fait autorité, assimile les merles blancs aux *albinos* de l'espèce humaine.

Maintenant que le printemps nous envoie ses tièdes bouffées, parfumées déjà par les innombrables fleurettes qui émaillent les prés ; maintenant que les promeneurs vont à l'envi respirer le grand air dans la campagne et jouir des belles journées d'avril, la jolie légende qu'on va lire, due à la plume d'Alphonse Karr, est toute de saison.

Vergiss Mein Nicht.

Tout le monde connaît ces petites fleurs aux pétales d'un bleu de ciel pâle, au feuillage d'un vert sombre, qui croissent sur le bord des étangs et des fleuves, et, le pied dans l'eau, suivent le mouvement des petites lames que le moindre vent pousse à la dérive. — Les botanistes les appellent *Myosotis*.

Voici pourquoi on les a appelées *Vergiss mein nicht*, c'est-à-dire *ne m'oubliez pas*.

Il y a un tombeau à Mayence. Comme le nom qu'on y a gravé a été effacé, le tombeau est à la disposition du premier venu d'entre les morts ; mais l'opinion générale le laisse à un ménestrel allemand, musicien et poète, dont on n'a pas même conservé le nom de famille.

Il s'appelait *Henreich* ; et comme ses vers, dont nous ne croyons pas qu'il soit rien resté, étaient tous à la louange des femmes, et surtout à celle de Marie, on l'appelait *Henreich Frauenlob*, c'est-à-dire le poète des femmes.

Quand il était parti pauvre pour courir l'Allemagne et chercher fortune au moyen de ses romances et de son talent, *Henreich* avait laissé à Mayence une jeune fille qui, attendant son retour, s'éveillait pâle dans les nuits d'orage et priait pour lui.

Après trois ans, il revint riche et renommé. Longtemps avant son retour, Marie avait entendu le nom d'*Henreich* mêlé à la louange et à l'admiration, et, par une noble confiance, elle savait que ni la louange, ni l'admiration, n'avaient donné à son amant autant de bonheur et d'orgueil que lui en donnerait le premier regard de la jeune fille qui l'attendait depuis si longtemps.

Quand *Henreich* vit de loin la fumée des maisons de Mayence, il s'arrêta oppressé, s'assit sur un tertre d'herbe verte, et fit entendre un chant simple et mélancolique comme le bonheur.

Le lendemain, vers le coucher du soleil, les cloches tintèrent pour annoncer le mariage d'*Henreich* et de Marie à la première aurore.

A ce moment, tous deux se promenaient seuls dans l'allée qui s'étend le long du Rhin.

Ils s'assirent l'un près de l'autre sur un tapis de mousse, et passèrent de longs et fugitifs instants à se regarder sans rien dire : tout ce qui remplissait leurs âmes était intraduisible par des paroles.

La teinte de pourpre que le soleil avait laissée à l'horizon était devenue d'un jaune pâle, et l'ombre s'avancit sur le ciel du levant au couchant. Tous deux comprirent qu'il fallait se quitter ; Marie voulut fixer le souvenir de cette belle soirée, et montra de la main, à *Henreich*, de petites fleurs bleues sur le bord du fleuve.

Henreich la comprit et cueillit ces fleurs ; mais son pied glissa, il disparut sous l'eau : deux fois l'eau s'agita, et il reparut, se débattant, écumant, les yeux hors de la tête ; mais deux fois le fleuve ressaisit sa proie.

Il voulut crier, l'eau le suffoquait. A la seconde fois qu'il avait reparu, tournant un dernier regard vers la rive où était Marie, et sortant un bras, il lui jeta les petites fleurs bleues qu'une contraction nerveuse retenait dans sa main, mais ce mouvement le fit enfoncer.

Il disparut, l'eau reprit son cours, et le fleuve resta uni comme une glace.

Ainsi mourut *Henreich Frauenlob*. Pour Marie, elle mourut fille dans une communauté religieuse. On a traduit l'éloquent adieu d'*Henreich*, et on a appelé la petite fleur bleue : *Vergiss mein nicht*, c'est-à-dire *ne m'oubliez pas*.

Un ange dans un jeu de quilles.

3

(Suite).

Georges était avocat, mais avocat sans causes. Pressé par le besoin, il se chargeait, quand il en trouvait l'occasion, de quelques affaires interlopes, dont le produit était loin de suffire à ses dépenses, quoiqu'il s'arrangeât de façon à tirer d'assez forts honoraires du client. Il ne lui restait plus rien de la dot de sa femme, et il avait bien soin de le lui cacher. La misère frappait à sa porte. Mme de Courcelles, qui l'avait vue venir, s'était reproché, mais trop tard, d'avoir tout sacrifié pour un fils dont il ne lui était plus possible de se dissimuler les défauts, et de n'avoir pas reculé devant la perspective d'une ruine prochaine, menaçant du même coup son mari, sa fille et elle-même. Cette affreuse pensée l'affaiblit de jour en jour, et la pauvre femme mourut de consommation, malgré tous les soins dont l'entourait sa fille, devenue son bon ange jusqu'au seuil de la tombe.

Cette mort que Georges pleura à peine, lui avait fourni l'occasion de revenir à la charge près de son père ; il avait osé réclamer sa part de succession maternelle, mais on n'avait pas eu de peine à lui démontrer que tout était dévoré par anticipation.

Une lettre sévère que l'auteur de ses jours s'était enfin décidé à lui adresser dans l'exès de sa douleur, loin de faire sentir ses torts à ce fils dénaturé, n'avait servi qu'à l'exaspérer davantage. Il en vint à maudire sa sœur qui, pendant ce temps-là, s'efforçait de l'excuser. Sans oser prononcer ces odieuses paroles, il accusait tacitement son père de ménager ses ressources pour un enfant dont il aurait fort bien pu se passer. Je le disais dès le premier jour, répétait-il entre ses dents, cette malencontreuse sœur n'est arrivée comme un chien dans un jeu de quilles.

Ne sachant plus à qui s'en prendre, ni où donner de la tête, il avait été jusqu'à reprocher à sa femme de manquer d'économie. Il l'avait brouillée avec ses sœurs, son père et sa mère. N'ayant rien à attendre de ce côté, de peur qu'on ne vit de